LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BADAROUX

STATIONNEMENT SUR LES PARKI NG DE LA VICAIRIE ET DE LA MAIRIE

(RUE DE L'ÉGALITÉ)

Le Maire

Vu, les pouvoirs du Maire en matière de signalisation,

Considérant le déroulement du marché de Noël prévu le 14 décembre 2024,

ARRETE

<u>Article 1</u>: En raison du marché de Noël prévu le Samedi 14 Décembre 2024, il sera interdit ce jour, de 12h00 à 19h00, de stationner sur les parkings de la Vicairie et de la Mairie.

<u>Article 2</u>: Les places concernées seront signalées par la présence de barrières.

Article 3 : La Commune de Badaroux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Badaroux, le 5 décembre 2024

Le Maire,

Valérie REBOIS-CHEMIN

